

Casse-tête dans le contrôle restreint

30 août 2022 (Lausanne, journée entière)
03 novembre 2022 (Genève, journée entière)

Public visé

- Auditeurs expérimentés concernés par le contrôle restreint

Contenu

- Remaniement de la NCR, des directives relatives à l'indépendance, des directives relatives à la formation continue
- Provision ou pas/Indépendance et domiciliation/Crédits COVID-19 et c/c actionnaires/Nouveau droit de la SA
- Risques liés à l'approvisionnement, au coût des transports, et risques géopolitiques
- Association/Obligation de consolider/ Institutions subventionnées/Doubles mandats/NAS 910/Soupçons de surendettement
- Surprise – Surprise

Conditions-cadres

Une pratique et des compétences solides en audit sont requises

Vos avantages

Vous connaîtrez

- De nouvelles évolutions de la pratique et de la doctrine en matière de contrôle restreint

Vous saurez

- Mettre en œuvre les cas présentés dans votre pratique

Responsable du séminaire

Benjamin Chapuis, expert-comptable diplômé, prof. Haute école de gestion Arc, Neuchâtel, associé, Qualité et Conseil Sàrl, Neuchâtel

Conférenciers

Benjamin Chapuis, (voir ci-dessus)

Guy Chervet, expert-comptable diplômé, associé et administrateur de BfB Fidam révision SA, Lausanne

Yanick Platel, expert fiduciaire diplômé, associé, Platel Conseil & Audit SA, Lausanne

Anne-Laure Rey (-Bonnet), experte-comptable diplômée, directrice, associée, Fiduciaire Fidag SA, Martigny

Jessy Rudaz, expert-comptable diplômé, directeur adjoint, Fiduciaire Fidag SA, Martigny

Dates

30.08.2022 journée entière – Lausanne
03.11.2022 journée entière – Genève

Lieux

Royal Savoy Hôtel & Spa
Avenue d'Ouchy 40
1006 Lausanne
www.royalsavoy.ch

Fairmont Grand Hotel Geneva
Quai du Mont-Blanc 19
1201 Genève
www.fairmont.com/geneva

Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTSuisse

Sont compris

- toute la documentation (version papier et numérique)
- café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à chaque partie sera comptabilisée séparément à raison des 8 heures correspondantes par EXPERTSuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTSuisse SA après le séminaire.

Programme Lausanne, 30.08.2022

	Thèmes	Conférenciers
08.30–09.00	Café d'accueil	
09.00–10.30	Groupe A: Aperçu des nouveautés législatives et normatives + Mini-cas (provisions, domiciliation, COVID-19, etc)	Benjamin Chapuis
	Groupe B: Les pièges du contrôle restreint	Anne-Laure Rey-Bonnet
10.30–10.50	Pause-café	
10.50–12.20	Groupe A: Les pièges du contrôle restreint	Anne-Laure Rey-Bonnet
	Groupe B: Aperçu des nouveautés législatives et normatives + Mini-cas (provisions, domiciliation, COVID-19, etc)	Benjamin Chapuis
12.20–13.50	Repas de midi	
13.50–15.20	Groupe A: «Quick audit»	Yanick Platel
	Groupe B: Les facteurs exogènes d'une société apportent au réviseur un paquet de questionnements	Guy Chervet
15.20–15.40	Pause-café	
15.40–17.10	Groupe A: Les facteurs exogènes d'une société apportent au réviseur un paquet de questionnements	Guy Chervet
	Groupe B: «Quick audit»	Yanick Platel
env. 17.10	Fin du séminaire	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.

Programme Genève, 03.11.2022

	Thèmes	Conférenciers
08.00–08.30	Café d'accueil	
08.30–10.00	Groupe A: Aperçu des nouveautés législatives et normatives + Mini-cas (provisions, domiciliation, COVID-19, etc)	Benjamin Chapuis
	Groupe B: Les facteurs exogènes d'une société apportent au réviseur un paquet de questionnements	Guy Chervet
10.00–10.20	Pause-café	
10.20–11.50	Groupe A: Les facteurs exogènes d'une société apportent au réviseur un paquet de questionnements	Guy Chervet
	Groupe B: Aperçu des nouveautés législatives et normatives + Mini-cas (provisions, domiciliation, COVID-19, etc)	Benjamin Chapuis
11.50–13.20	Repas de midi	
13.20–14.50	Groupe A: «Quick audit»	Yanick Platel
	Groupe B: Les pièges du contrôle restreint	Jessy Rudaz
14.50–15.10	Pause-café	
15.10–16.40	Groupe A: Les pièges du contrôle restreint	Jessy Rudaz
	Groupe B: «Quick audit»	Yanick Platel
env. 16.40	Fin du séminaire	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera

considéré). Autrement, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'annulation: sans frais

Annulation après le délai d'annulation, jusqu'à une semaine avant le début du séminaire: CHF 200.–

Annulation à partir d'une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.